



Le 29 septembre, pour la défense des salaires et de l'audiovisuel public

Dans certaines branches (presse magazine, presse hebdomadaire régionale), les syndicats de journalistes ont arraché des augmentations des salaires minima, après des années de disette. Celles-ci restent cependant nettement inférieures à l'inflation.

Dans d'autres (presse spécialisée, quotidienne régionale, agences...), les négociations ont abouti à un échec ou à un accord non signé par le SNJ-CGT, à cause de l'indigence des propositions patronales (lire nos communiqués sur [la PQR](#) et [la FNPS](#)).

Et en presse quotidienne nationale, malgré nos demandes répétées, les patrons n'ont même pas daigné enclencher de négociation.

Dans les entreprises, les augmentations - quand il y en a - sont trop souvent individuelles ou réduites à des primes sans lendemain et sans cotisations sociales (retraite, maladie, assurance chômage...).

A l'heure où l'inflation est déjà aux alentours de 6% en rythme annuel et se dirige vers les 7%, le SNJ-CGT revendique des augmentations de salaires conséquentes pour toutes et tous les journalistes, y compris les pigistes, trop souvent oubliés dans les négociations annuelles obligatoires ([lire notre communiqué](#)).

Nous en faisons une revendication majeure pour la mobilisation intersyndicale et interprofessionnelle du jeudi 29 septembre. Le SNJ-CGT appelle toute la profession à y participer en faisant grève, en manifestant et en organisant dans les entreprises des assemblées générales, avant et après cette date.

L'urgence est d'autant plus forte que le gouvernement prépare un passage en force pour obtenir le recul de l'âge de départ en retraite, en utilisant le 49.3, au détour du débat budgétaire.

Urgence encore, quand un nouveau resserrement des conditions d'affiliation et d'indemnisation de l'assurance chômage se profile. Les précédents durcissements ont abouti à un double résultat catastrophique : une explosion des radiations à Pôle Emploi et une chute du nombre de privés-es d'emploi indemnisés-es, qui représentent moins de la moitié d'entre elles et eux.

Comme si la précarité ne continuait pas de faire des ravages. Les journalistes en CDD, pigistes ou privé-es d'emploi représentent plus de 29% des détentrices et détenteurs de la carte d'identité des journalistes professionnels. Beaucoup plus, si on y ajoute celles et ceux qui ne peuvent pas obtenir cette carte de presse.

Pour le SNJ-CGT, cette mobilisation du 29 septembre sera aussi celle de la défense de l'audiovisuel public. Votée par le Parlement cet été, la disparition de la redevance n'a fait l'objet d'aucun débat sérieux sur un mode de financement pérenne et à la hauteur des missions de l'audiovisuel public.

L'utilisation d'une partie de la TVA - impôt injuste, car pesant plus fortement sur les faibles revenus - ne sera d'ailleurs plus possible à partir de 2025. Nous revendiquons une taxe universelle, portant sur les foyers fiscaux, qui pourrait être progressive, dynamique et permettrait des exemptions pour les plus modestes.

Faire dépendre le financement de l'audiovisuel public du bon vouloir de la majorité politique est également dangereux pour sa nécessaire indépendance.

La récente déclaration d'Emmanuel Macron - enjoignant les ambassadeurs de France à « utiliser le réseau France Médias Monde » pour promouvoir la politique africaine de la France ([lire notre communiqué](#)) - l'a encore démontré.

Montreuil, le 22 septembre 2022.